

Objectifs :

Acquérir des outils, des méthodes et une vision d'ensemble du métier de bibliothécaire pour être capable de gérer et faire vivre une bibliothèque.

Partenaires & destinataires :

Salariés et bénévoles travaillant dans une bibliothèque du réseau départemental

Pas de pré-requis

15 stagiaires maximum par session

Durée :

5 modules de 2 jours chacun se déroulant à la BDP ou dans une bibliothèque de référence, de février à juin,

+ 1 module supplémentaire de 4 jours pour les bibliothèques informatisées,

+ 1 stage pratique de 2 jours dans une bibliothèque de référence proposée par la BDP ou choisie par le stagiaire,

+ ½ journée de bilan de stage en fin d'année.

Avant la prestation :

Le bulletin d'inscription doit être retourné, validé par l'autorité de tutelle, au plus tard le 31 décembre de l'année précédant le début de la formation. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des candidatures avec possibilité de limitation du nombre de candidats par bibliothèque.

Après la clôture des inscriptions, la BDP adresse au stagiaire **une confirmation d'inscription** qui fait office de convocation. S'il n'a pas reçu ce courrier dans les quinze jours après la clôture des inscriptions, le stagiaire doit appeler la BDP pour vérifier que la collectivité a bien transmis le bulletin d'inscription.

En cas de désistement, le stagiaire s'engage à prévenir le plus tôt possible avant le début du module afin de libérer sa place pour un autre stagiaire sur liste d'attente.

Pendant la prestation :

Le stagiaire ayant été inscrit à la formation, s'engage à suivre celle-ci dans son intégralité et à participer dans la mesure de ses compétences aux interventions des formateurs.

Le stagiaire s'engage au respect des horaires, de l'organisation du stage et du règlement intérieur de la BDP.

Après la prestation :

Une attestation de présence sera délivrée au stagiaire au mieux le jour de la formation.

Le stagiaire s'engage à répondre à la feuille d'évaluation de la formation, soit le jour de la formation, soit dans les meilleurs délais. Une évaluation ainsi qu'un retour sur les acquis et leur mise en pratique peuvent être demandés par le formateur dans l'année qui suit (Méthode : questionnaire d'évaluation, visite sur place, etc....).

Personnes intervenantes :

Les intervenants à la formation initiale sont les agents de la BDP spécialistes des matières abordées, ainsi que des intervenants extérieurs tels que des responsables de bibliothèques de référence ou des libraires fournisseurs de la BDP.

Matériel et documentation mis à disposition

Support pédagogique, diaporama, bibliographie, webographie.

Délai d'intervention de la BDP :

Annuel

Prestation associée :

Toutes formations proposées par la BDP et présentées dans le guide de formation.

Contact BDP

Ludovic Jean Garreau

Tél : 05 53 02 03 04

Mail : l.garreau@dordogne.fr

Christelle Chamoulaud

Tel : 05 53 02 03 01

Mail : c.chamoulaud@dordogne.fr

Service formation : cd24.bdp-formation@dordogne.fr

Bulletin d'inscription dans le guide des formations et sur le site biblio.dordogne.fr